

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET

LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE -----

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D/2005/ 38 /PRG/SGG
Portant nomination de cadres au
Ministère de l'Enseignement Pré-
Universitaire et de l'Education Civique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Loi Fondamentale ;

Vu le Décret n°D/2004/081/PRG/SGG du 09 Décembre 2004, portant
nomination du Premier Ministre ;

Vu le Décret n°D/04/010/PRG/SGG du 23 Février 2004, nommant les membres
du Gouvernement tel que modifié à ce jour ;

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommés dans les fonctions d'Inspecteurs Régionaux de
l'Education les cadres dont les noms suivent dans les Régions Administratives et
Ville ci-après :

Directeur de l'Education de la Ville de Conakry

Monsieur Mamadouba CAMARA précédemment Inspecteur Régional de
l'Education de Labé.

Inspecteur Régional de l'Education de Labé

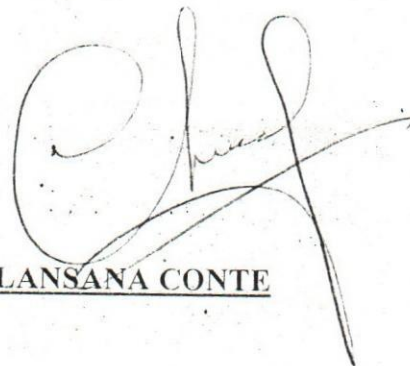
Monsieur Sény SYLLA précédemment Inspecteur Général

Inspecteur Régional de l'Education de N'Zérékoré

Monsieur Momo BANGOURA précédemment Directeur National de
l'Enseignement Elémentaire

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 8 SEPTEMBRE 2005

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

GENERAL LANSANA CONTE